

➤ NOS PARTENAIRES ONT LA PAROLE

“ A quoi sert Qualibat ?

Trop souvent nous entendons « Qualibat ne sert à rien. La qualif MH, elle s'achète ! ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

Qualibat est un organisme indépendant, c'est **la référence** auprès de nos maîtres d'ouvrage et architectes pour qualifier nos entreprises sur un référentiel très détaillé pour chaque métier. Elle définit les critères pour reconnaître l'excellence.

Chaque entreprise peut présenter un dossier pour être qualifiée et valorisée en fonction de ses capacités et de ses connaissances. Elle doit prouver ses compétences, son plan de formation, présenter ses compagnons formés à la restauration du bâti ancien et des monuments.

Aucun passe droit n'a sa place dans la commission MH Qualibat qui rassemble maîtres d'ouvrage, architectes et organisations professionnelles d'entrepreneurs (FFB, SCOP, CAP&B...). L'excellence et la compétence sont les maîtres mots. Nul besoin d'épais dossiers, nul besoin de « beaux dossiers » mais simplement montrer la preuve du savoir-faire de l'entreprise en présentant des croquis, relevés, dessins, photos réalisées lors des chantiers de référence, conformément au cahier des charges. Ce que nous savons faire s'exprime facilement.

Les entreprises d'excellence, travaillant sur le bâti ancien, doivent présenter dans un premier temps un dossier pour la qualification Patrimoine au niveau régional, et ensuite se présenter à la qualification MH au niveau national.

La qualification décernée par QUALIBAT atteste de la qualité de nos travaux et de la compétence de nos collaborateurs. Elle n'est pas nécessaire pour répondre aux Marchés Publics, mais elle est suffisante pour nous dispenser de constituer de fastidieux dossiers de candidature à chaque appel d'offres. Une entreprise certifiée dans son métier par QUALIBAT acquiert, de fait, la confiance des donneurs d'ordres. Les maîtres d'ouvrage et les architectes reconnaissent unanimement ce référencement.

Obtenir une qualification est la meilleure preuve de notre compétence. C'est notre meilleure chance d'être reconnus.

Vous l'aurez compris, le GMH est désireux d'accueillir en son sein des entreprises ayant acquis la qualification Patrimoine. Réunis, nous pouvons élever la qualité, permettant ainsi de restaurer nos monuments dans les règles de l'art et dans le respect de leurs particularités. Cette exigence de qualification, remise en cause tous les 4 ans, sera le salut de nos entreprises !

La Commission Monuments Historiques Qualibat

A RETENIR

➤ Entretien avec Fleur Pellerin

Le 20 février dernier Didier Durand, Président du GMH, a rencontré Fleur Pellerin, Ministre de la Culture.

Il l'a interpellée sur la situation très inquiétante des entreprises de restauration du patrimoine qui subissent le désengagement des collectivités territoriales vis-à-vis du secteur du patrimoine. Il lui a rappelé l'importance du patrimoine, premier accès à la culture pour nos concitoyens, en terme de retombées économiques, touristiques ainsi que d'emplois.

Elle a confirmé son attachement au patrimoine et à la défense des savoir-faire hautement spécialisés et s'est engagée à soutenir la formation des apprentis.

➤ Nomination

• **François Asselin**, Président de l'entreprise Asselin spécialisée dans la restauration de monuments historiques en charpente, menuiserie et adhérente du GMH, est nommé à la tête de la CGPME. Ses priorités : encourager la prise de risque, remettre la valeur travail à la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre et accepter un peu moins de sécurité au profit d'un peu plus de liberté.



➤ Recrutement BPMH en alternance : C'est parti !

Faites-nous part de vos besoins de recrutements de jeunes en formation BP Tailleur de Pierre Monuments Historiques (BPMH) pour la rentrée 2015. Le GMH organise les épreuves et entretiens de sélection. A partir de cette année, les candidats renouent avec l'itinérance et partent à la découverte des pierres et architectures régionales.

• Contact GMH : rogarm@gmh.ffbatiment.fr

AGENDA

Du 27 au 29 Mars

Journées européennes des métiers d'art :

3 jours uniques pour découvrir des métiers d'exception partout en France et en Europe.

➤ www.journeesdesmetiersdart.fr

Le 16 Avril

13H30 : Assemblée générale du GMH à la FFB.

15H30 : Table ronde « Assistance à la maîtrise d'ouvrage publique et privée », en présence des acteurs de la filière du patrimoine.



➤ Félicitations :

• **Julien BATON**, 22 ans, tailleur de pierre chez BENAITEAU a remporté la médaille d'argent aux Olympiades des Métiers à Strasbourg. Il a obtenu son CAP taille de pierre en 2010 puis il a suivi la formation BP Tailleur de pierre – spécialité MH. C'est un habitué des podiums. Il a également obtenu la médaille d'Or au concours « un des meilleurs apprentis de la région Bretagne ». Julien travaille dans l'entreprise BENAITEAU depuis 2011 où il est aujourd'hui responsable de la gestion de l'atelier de taille de pierre.



Des architectes à la sauvegarde du patrimoine historique

Au cœur du palais de Chaillot, la prestigieuse Ecole de Chaillot forme depuis plus d'un siècle les Architectes du Patrimoine reconnus en France comme à l'international. Plongée au cœur d'un métier aux multiples facettes.

Ils sont architectes et ont choisi de se spécialiser dans la restauration, la conservation, la mise en valeur et la réutilisation des monuments anciens et des centres historiques. Les 900 Architectes du Patrimoine français ont un point commun : l'Ecole de Chaillot, « un passage obligé pour toute forme d'intervention sur la restauration du patrimoine ancien », selon Rémi Desalbres, ancien élève et président de l'association des Architectes du Patrimoine.

À L'ORIGINE, LES COURS CHAILLOT

L'histoire de l'école commence en 1887, quand un disciple de Viollet-le-Duc, Anatole de Baudot, crée les cours Chaillot pour répondre aux besoins de restauration des cathédrales et basiliques remarquables. Les cours donnent naissance au Centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens. L'Ecole de Chaillot est née.

UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE PERPETUÉ À TRAVERS L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DU PATRIMOINE

Un cursus de 2 ans spécialise les architectes sur la connaissance et l'analyse du bâti ancien, la restauration et consolidation des monuments ainsi qu'à l'analyse urbaine. Chaque année une promotion d'une cinquantaine d'élèves sort de l'école. Créée il y a près de 40 ans, l'association des Architectes du Patrimoine regroupe les anciens diplômés de l'école de Chaillot. Elle contribue au développement du savoir-faire et concourt en outre à l'organisation de la profession et à l'amélioration des outils et processus pour faciliter l'activité des architectes sur le terrain.

UNE CULTURE COMMUNE MAIS DIFFÉRENTS ITINÉRAIRES

Leur diplôme en poche, les Architectes du Patrimoine suivent des parcours très variés mais restent fidèles à l'esprit des cours Chaillot : « Nous gardons une culture commune et sommes très proches même si nous prenons des routes différentes »

souligne Rémi Desalbres. La majorité exerce dans le secteur privé en libéral ou comme salarié dans des agences d'architecture. Certains se dirigent vers la fonction publique pour être Architecte des Bâtiments de France au sein du corps des architectes urbanistes de l'Etat (AUE). Enfin, quelques-uns passent le concours organisé par le ministère de la culture pour devenir Architectes en Chef des Monuments Historiques (ACMH) et cumulent une activité d'indépendant. Mais les places sont chères, il n'y en a qu'une cinquantaine en France.

DU CHATEAU MEDIEVAL À LA CONSTRUCTION NEUVE EN ZONE PROTÉGÉE

Depuis le 22 juin 2009, les Architectes du Patrimoine peuvent intervenir sur les édifices classés n'appartenant pas à l'État (auparavant cette mission était confiée aux ACMH). Leur champ d'action est très large : projet de restauration ou de reconversion de bâtiments, analyse et diagnostic d'ensembles urbains et paysagers patrimoniaux, restauration du patrimoine, interventions en abord des monuments protégés, études urbaines et paysagères pour des collectivités...

DE L'EXPERTISE HISTORIQUE AU SUIVI DE CHANTIER MONUMENTAL

Les Architectes du Patrimoine interviennent en maîtrise d'œuvre et, en amont, sur de l'expertise et du diagnostic. Ils peuvent être sollicités sur des études urbaines et paysagères ou sur des études préalables à la restauration de centres historiques. Il leur arrive même d'aller expertiser des sites patrimoniaux à l'étranger pour le compte de l'UNESCO. « Quelle que soit notre intervention, nous privilégions toujours une démarche de mise en valeur mais également de réutilisation et de revitalisation du patrimoine », précise Rémi Desalbres. Quand ils intègrent le secteur public (ville de Paris, SNCF...), les Architectes du Patrimoine font essentiellement de la maîtrise d'ouvrage.



Ateliers de l'Ecole de Chaillot.
(Photo F. Babics)

L'ATTACHEMENT AUX SAVOIR-FAIRE

Pour Rémi Desalbres « un bon projet, c'est avant tout une association de compétences ». C'est pourquoi les Architectes du Patrimoine sont très attachés au maintien et à la transmission des savoir-faire. « Les entreprises de restauration sont un maillon essentiel de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine bâti. La qualité d'une restauration dépend du maintien de ces savoir-faire et de la compétence de chaque acteur ».

DES ECHANGES FRUCTUEUX AVEC LES ENTREPRISES

Les Architectes du Patrimoine s'appuient sur l'expérience et les compétences des entreprises qualifiées qui prolongent la réflexion et le dessin de l'architecte. Sur un chantier, chacun tire parti des échanges mutuels au bénéfice de la qualité du projet. « Les Compagnons ont une très bonne connaissance des territoires et des savoir-faire locaux. Ils nous apprennent beaucoup. Leurs compétences et le temps qu'ils consacrent aux travaux sont essentiels à la réussite et à la durée de vie du projet. Le surcoût d'un travail bien fait est dérisoire comparé à la pérennité des ouvrages. C'est un investissement à long terme dont toute la société bénéficie », insiste Rémi Desalbres.

UN RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE PROFESSIONNELS

Aujourd'hui, la profession tend à se regrouper et à se structurer, « il faut poursuivre dans cette voie et l'asso-

ciation continue à œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager. Nous favorisons le rapprochement avec des fédérations et associations des métiers du patrimoine comme le GMH, la Demeure Historique, les Vieilles Maisons Françaises », indique Rémi Desalbres, « en vue d'améliorer le fonctionnement des opérations de restauration des monuments historiques ». Ce renforcement des relations entre associations permet d'échanger sur l'exercice des métiers de la restauration, de s'informer sur les évolutions réglementaires et d'agir, dans un intérêt commun, auprès des institutions.



A LIRE

Enduits à base de chaux : LE GUIDE IN-DIS-PENSABLE

Constatant le manque de ressources documentaires pour l'exécution d'enduits sur le bâti ancien, le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH) a souhaité établir un document de référence répertoriant les bonnes pratiques et celles qui, au contraire, sont à proscrire.

Pour commander :

La version papier : 31,50 € TTC

<http://librairie.sebtp.com>

La version PDF WEB : 22 € TTC

<http://www.edibatsebtp.com>